



SPECIALITE
CREATION D'ENTREPRISE (2 parcours)

✦ **OBJECTIFS**

L'Université Paul Cézanne est située au cœur d'une région marquée par le dynamisme des créations d'entreprise et par une forte valorisation touristique. Pour comprendre et anticiper les évolutions économiques, une véritable ingénierie s'est développée au sein de notre formation.

Le Master **Création d'entreprise** est une formation professionnelle et pluridisciplinaire de niveau Bac+5. Avec plus de 220 000 créations d'entreprises par an en France, le Master Création d'entreprise offre deux parcours au choix : **Entrepreneuriat et Tourisme** et **Entrepreneuriat en TPE/PME** afin de répondre le mieux possible aux exigences du tissu économique local, régional et national. Parce que les TPE/PME constituent, aujourd'hui, le moteur de l'économie française (96% des entreprises et un tiers des emplois salariés), la Faculté d'Économie Appliquée se devait d'offrir des formations professionnelles adaptées.

Ainsi, le double choix des TPE/PME et du secteur touristique permet au Master d'être en adéquation avec le développement des économies en pleine mutation.

Le principal objectif du Master est d'acquérir les connaissances indispensables liées à toutes les étapes de la création, au développement, à la maturité du projet d'entreprise. Le Master permet ainsi d'acquérir les qualités entrepreneuriales essentielles à tout développement de projet. Elles combinent esprit d'initiative, ingénierie et adaptabilité pour que la dynamique d'économies devenues fortement concurrentielles puisse être envisagée comme une opportunité et non plus comme un handicap.

– Le parcours « **Entrepreneuriat en TPE/PME** » vise à contribuer à l'épanouissement de l'esprit d'entreprise dans les trajectoires professionnelles individuelles et diversifiées. L'univers des TPE/PME ne cesse d'évoluer, bien souvent vers une grande complexité juridique, financière, réglementaire et économique. Ce parcours a pour objectif de familiariser les candidats à cette réalité. En ce sens, ce parcours aborde les problématiques de la finance, de la distribution, de la transmission et de l'innovation de l'entreprise.

– Le parcours « **Entrepreneuriat et Tourisme** » vise à former des étudiants à entreprendre dans le secteur du tourisme afin de valoriser nos territoires. Le tourisme est un secteur en mutation dont la fonction entrepreneuriale a trop longtemps été occultée. Il s'agit de sensibiliser les étudiants à cette dimension essentielle de nos économies. Le cadre géographique, dans lequel s'inscrit cette formation n'est pas étranger aux choix opérés et aux axes retenus. A cet égard, Les secteurs concernés par la formation sont le tourisme d'affaires et le tourisme durable. La méthodologie adoptée est celle de l'ingénierie régionale, pour compléter celle existante (Université de la Méditerranée) en marketing international.

Cette formation est particulièrement innovante pour deux raisons : la première tient à la réalisation de création d'entreprise par les étudiants (la seule autre formation en France proposant ce type de réalisation est au sein d'HEC), la deuxième tient à la méthodologie en ingénierie. Ceci permet de répondre aux besoins d'ingénierie qui s'expriment notamment dans le secteur du Tourisme.

✦ **SECTEURS D'ACTIVITE ET/OU TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES PAR CE DIPLOME**

Secteurs d'activité :

Créateur d'entreprise : création, reprise, franchise

Banque et finance, consulting, cabinet de recrutement, communication événementielle, group hôtelier, tourisme d'affaires (activités de congrès), développement de projets en écotourisme, intelligence et veille économique

Métiers :

Junior consultant, Chef de projet, Adjoint de direction, Responsables études et développement, Responsable de projets environnement durable, Cadre de développement territorial, Chargé d'aménagement du territoire, Responsable innovation et nouvelles technologies, Veille stratégique et observatoire, Responsable de la valorisation des espaces, Responsable suivi qualité

Gestionnaire d'infrastructures touristiques, Responsable des systèmes d'information, Cadres d'office du tourisme et associations professionnelles, Directeur adjoint de cabinet dans un ministère

✦ **PUBLIC CONCERNE**

	Temps partiel	Temps complet	Alternance
<input checked="" type="checkbox"/> Étudiant (formation initiale)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Adulte en reprise d'études (formation continue)X	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

✦ **CONDITIONS D'ADMISSION**

– L'accès au MII Professionnel « Création d'entreprise » se fait sur dossier et entretien pour les étudiants de Master 1^{ère} année issus de la même mention, mais aussi d'autres mentions s'y rapprochant ou la complétant (MASS, AES, LEA, droit ...), ainsi que pour les diplômés des Écoles de Commerce ou de certaines formations professionnelles (IUP, ...) et pour les cadres provenant de domaines opérationnels dont l'expérience peut être jugée équivalente par la Commission d'Admission. Le master est conventionné par la Région pour la formation continue.

– Le profil des étudiants de ces dernières années correspond aux formations « précitées ».

– L'accès est également possible par validation des acquis des études et/ou de l'expérience, par validation des acquis professionnels et par validation des études supérieures

✦ **EFFECTIF DE LA PROMOTION**

Minimum : 20 Maximum : 30 Sans restriction

✦ **MODALITES D'INSCRIPTION**

Scolarité Master 2

– Retrait dossier de candidature : Fin mai 2009

– Dépôt dossier de candidature : fin juin 2009 (1^{ère} session) et septembre 2009 (2^{ème} session)

– Retrait du dossier d'inscription après acceptation du dossier de candidature : octobre 2009

– Inscription : FEA courant octobre 2008

– Lieux d'enseignement : Faculté d'Économie Appliquée – site de Forbin

✦ **CONTACTS**

– Responsables de la formation : **Mme Valérie BRUN et M. Gilbert BOUGI**

– Secrétariat de la formation : Corinne VALIERE

Email : master.seje@univ-cezanne.fr

Tél/Fax : 04 42 17 29 86

– Validation des Acquis de l'Expérience : Bureau de la VAE – Tel : 04 42 93 65 82 <http://www.validationdesacquis.univ-cezanne.fr>



**SPECIALITE
CREATION D'ENTREPRISE (2 parcours)**

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

★ **ORGANISATION DE LA FORMATION :**

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER 2 Création d'Entreprise (à reproduire en fonction du nombre de spécialités)						
Spécialité : CREATION D'ENTREPRISE			Finalité : Professionnelle			
TROISIEME SEMESTRE						
UE Obligatoires : total de crédits : 18						
Numéro de l'UE	Intitulé de l'UE et de ses éléments constitutifs	Volume horaire étudiant				Crédits
		CM	TD	TP	Autre	
UE 1	Fondamentaux Économiques et Juridiques • Analyse des marchés et des organisations (V. Brun) • Outils d'aide à la décision et entreprise (G. Bougi) • Droits des contrats privés (E. Putman/L. Tranchant)	12				<u>6</u>
		12				
		10				
UE 2	Ingénierie de la création d'entreprise • Étude de marchés (B. Py) • Financement et business plan (P. Massa) • Étapes à la création d'entreprise	10	20 20			<u>6</u>
UE 3	Stratégies de développement de l'entreprise • Grands principes de la communication (D. Davitian) • Dynamique des ressources humaines (N. Crespy) • Négociations commerciales et benchmarking (E. Hubert) • Gestion du personnel	8				<u>6</u>
		8				
		20				
		6				
UE (parcours) (à choisir parmi les UE ci-dessous)						
Total de crédits : 12						
Numéro de l'UE	Intitulé de l'UE et de ses éléments constitutifs	Volume horaire étudiant				Crédits
		CM	TD	TP	Autre	
Parcours : Entrepreneuriat et Tourisme						
UE 4	Tourisme et marché • Industrie et économie du tourisme (J-L. Caccamo)	15				<u>6</u>
UE 5	Ingénierie et développement touristique • Tourisme institutionnel et associés (V. Salinéro/Brémont)	10				<u>6</u>
Parcours : Entrepreneuriat en TPE/PME						
UE 4	Création des TPE/PME • Environnement financier des TPE/PME (CA et Sté Gale) • Diagnostic financier et stratégique	6 12				<u>6</u>
UE 5	La distribution dans les TPE/PME • Méthodologie de la franchise (H. Hubert)	6				<u>6</u>
UE en libre choix : total de crédits :						

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

✦ **ORGANISATION DE LA FORMATION :**

QUATRIEME SEMESTRE						
UE Obligatoires : total de crédits : 24						
Numéro de l'UE	Intitulé de l'UE et de ses éléments constitutifs	Volume horaire étudiant				Crédits
		CM	TD	TP	Autre	
UE 6	Environnement juridique de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> Responsabilité civile et pénale de l'entrepreneur (G. Di Marino) Recouvrement des créances de l'entreprise (O. Salati) Droit des sociétés (M-E. Pancrazi) 	8				<u>6</u>
UE 7	Projet d'entreprise <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement du projet (E. Hubert-G. Bougi) Séminaires professionnels et notes d'actualité (V. Brun/G. Bougi) 	12	40			<u>9</u>
UE 8	Mission de stage (V. Brun)		25			<u>9</u>
UE(parcours) (à choisir parmi les UE ci-dessous) Total de crédits : 6						
Numéro de l'UE	Intitulé de l'UE et de ses éléments constitutifs	Volume horaire étudiant				Crédits
		CM	TD	TP	Autre	
Parcours : Entrepreneuriat et Tourisme						
UE 9	Environnement et aménagement durable <ul style="list-style-type: none"> Environnement et tourisme durable (V. Brun) Espaces et territoires (V. Salinéro/V. Brun) 	8				<u>3</u>
UE 10	Tourisme et logistique <ul style="list-style-type: none"> Analyse logistique (V. Brun) Droit des transports (L. Fedi) 	5				<u>3</u>
		8				
Parcours : Entrepreneuriat en TPE/PME						
UE 9	Traitement des difficultés dans les TPE/PME <ul style="list-style-type: none"> Évaluation de l'entreprise (G. Zolezzi) Rachat, liquidation et redressement des TPE/PME (P. Florens/J-M. Eyssautier) Défaillance des entreprises (P. Maitre) 	10				<u>3</u>
		10				
		6				
UE 10	Innovation dans les TPE/PME <ul style="list-style-type: none"> Économie et droit de la propriété intellectuelle (J. Cayron/G. Bougi/N. Rubio) 	12				<u>3</u>
UE en libre choix : total de crédits :						

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

✦ ORGANISATION DE LA FORMATION :

Pour chaque UE : Programmes, objectifs, compétences acquises (pour le stage, préciser le type), semestre de fonctionnement.

Libellé de l'UE	Semestre	Programmes et objectifs
UE 1	S3	<p>PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des marchés et des organisations Outils d'aide à la décision et entreprise Droits des contrats privés <p>OBJECTIFS : Encadrement par des enseignants-chercheurs Permettre à chacun en début d'année de maîtriser les compétences et économie et en droit qui seront essentielles au développement du projet de création d'entreprise Il s'agit de comprendre et analyser « les règles du jeu » des marchés</p>
UE 2	S3	<p>PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> Étude de marchés Financement et business plan Étapes à la création d'entreprise <p>OBJECTIFS : Encadrement par des professionnels Acquérir les compétences essentielles et préalables à la création/reprise d'entreprise. On se situe en amont de la création Chaque étudiant doit, ensuite, réaliser sa propre étude de marché et son analyse financière au regard des critères relatifs aux étapes de la création d'entreprise et compte tenu de son propre projet</p>
UE 3	S3	<p>PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> Grands principes de la communication Dynamique des ressources humaines Négociations commerciales et benchmarking Gestion du personnel <p>OBJECTIFS : Encadrement par des professionnels Maîtriser les outils qui vont permettre la réalisation du projet de création d'entreprise. Démarrer les actions qui relèvent, non plus des étapes préalables en amont, mais des étapes de développement du projet, en aval. Les étudiants doivent : Trouver les arguments marketing en fonction de la concurrence, déterminer les outils de communication permettant de faire connaître le projet et savoir diriger une équipe dont l'effectif est rationalisé en fonction des besoins.</p>
UE 4	S3	<p>PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> Industrie et économie du tourisme (parcours Entrepreneuriat et tourisme) Environnement financier des TPE/PME (parcours Entrepreneuriat et TPE/PME) Diagnostic financier et stratégique (parcours Entrepreneuriat et TPE/PME) <p>OBJECTIFS : Encadrement par des enseignants-chercheurs et des professionnels Il s'agit d'acquérir les compétences relativement aux variables clés du secteur choisi. La compréhension de l'industrie touristique et ses mécanismes seront au cœur de l'innovation. Comme la maîtrise des aspects financiers des TPE/PME permettra de se centrer sur l'innovation et les mécanismes de diffusion</p>
UE 5	S3	<p>PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> Tourisme institutionnels et associés (parcours Entrepreneuriat et tourisme) Méthodologie de la franchise (parcours Entrepreneuriat et TPE/PME) <p>OBJECTIFS : Encadrement par des enseignants-chercheurs et des professionnels Les étudiants doivent connaître les différentes dimensions du secteur qu'ils ont choisi, connaître les acteurs des marchés fait partie intégrante de la démarche pédagogique. Le tourisme est un secteur multi dimensionnels où les partenaires institutionnels sont un référent. Les franchises sont une forme d'entreprise en pleine évolution, forme qui a ses propres règles qu'il convient de connaître.</p>



**SPECIALITE
CREATION D'ENTREPRISE (2 parcours)**

✦ **DOMAINES DE COMPETENCES**

UE 6	S4	<p>PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité civile et pénale de l'entrepreneur • Recouvrement des créances de l'entreprise • Droit des sociétés <p>OBJECTIFS : Encadrement par des enseignants-chercheurs et des professionnels Adopter la démarche de l'entrepreneur nécessite aussi de comprendre et d'adopter ses responsabilités. Les responsabilités du chef d'entreprise sont multiples et évolutives, d'où la nécessité d'en connaître les impératifs lors de la création/reprise d'entreprise. La réglementation complexe qui entoure l'entreprise et qui se développe (nouvelles lois, évolution des jurisprudences...) est intégrée comme la contrainte réglementaire du projet.</p>
UE 7	S4	<p>PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du projet • Séminaires professionnels et notes d'actualité <p>OBJECTIFS : Encadrement par des professionnels Tout au long de l'année, les étudiants sont encadrés par des chefs d'entreprise pour les aider à tester la viabilité de leur projet et les orienter dans leurs choix de projets. Par ailleurs, ils sont en prise direct avec le monde professionnel. C'est le but des Rencontres et Tables rondes organisées durant l'année avec les professionnels sur des thèmes d'actualité.</p>
UE 8	S4	<p>PROGRAMME : Mission de stage</p> <p>OBJECTIFS : Encadrement par des professionnels Sur une durée de 3 à 5 mois (à la fin de la formation), les étudiants ont à réaliser une mission ou répondre à une commande émanant d'un professionnel, privé ou public. Cette période se clôture par une soutenance devant un Jury composé des responsables de la formation, des professionnels de l'équipe et leur tuteur de stage. Ceci est préparé au préalable par une équipe qui suit les étudiants dans leur recherche de stage et leur donne les fondements d'un rapport de stage.</p>
UE 9	S4	<p>PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environnement et tourisme durable (parcours Entrepreneuriat et tourisme) • Espaces et territoires (parcours Entrepreneuriat et tourisme) • Évaluation de l'entreprise (parcours Entrepreneuriat et TPE/PME) • Rachat, liquidation et redressement des TPE/PME (parcours Entrepreneuriat et TPE/PME) <p>OBJECTIFS : Encadrement par des enseignants-chercheurs et des professionnels Cet UE complète les compétences spécifiques de l'étudiant sur le parcours choisi au regard de la méthodologie en ingénierie régionale de la formation. L'évaluation des territoires, la question essentielle du tourisme durable, l'évaluation de l'entreprise et sa dynamique en situation financière complexe sont les axes retenus.</p>
UE 10	S4	<p>PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse logistique • Droit des transports • Économie et droit de la propriété intellectuelle <p>OBJECTIFS : Encadrement par des enseignants-chercheurs et des professionnels La logique, la « philosophie » de cet UE est dans la même optique que l'UE 9. Finaliser les compétences des étudiants sur les domaines choisis</p>

UE : MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UE (détailler les modules)	Crédits	Régime général			Régime spécial		
		Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Autre*	Coefficient
<u>UE 1</u>	<u>6</u>	ET	E	2	O		
<u>UE 2</u>	<u>6</u>	ET	E	2	O		
<u>UE 3</u>	<u>6</u>	ET	E	2	O		
<u>UE 4</u>	<u>6</u>	ET	E	2	O		
<u>UE 5</u>	<u>6</u>	ET	E	2	O		
<u>UE 6</u>	<u>6</u>	ET	E	2	O		
<u>UE 7</u>	<u>9</u>	ET	P	3	P		
<u>UE 8</u>	<u>9</u>	ET	O	3	O		
<u>UE 9</u>	<u>3</u>	ET	E	1	O		
<u>UE 10</u>	<u>3</u>	ET	E	1	O		